

accords d'intégration régionale (plus précisément, les unions douanières)¹³. Aujourd'hui, les conclusions de Viner sont tenues pour logiques mais incomplètes, et l'argument consistant à opposer le détournement de courants d'échanges à la création de courants d'échanges est considéré comme trop simpliste pour représenter avec exactitude des situations mondiales réelles. Cependant, pour expliquer les limites de la théorie et, en fin de compte, de la preuve empirique, il faut d'abord comprendre les idées fondamentales qui sous-tendent les unions douanières créatrices de courants d'échanges et déviateurs de courants d'échanges.

En premier lieu, il importe de signaler que seuls des effets *d'équilibre statiques et partiels* sont mesurés par l'analyse de la création et du détournement de courants d'échanges¹⁴. Cette limite est de taille. La création de courants d'échanges survient lorsqu'un pays signataire à un accord (arrangement) commercial régional (ACR) remplace une partie de sa production intérieure par des produits d'importation *de coût moindre* en provenance d'un autre pays signataire. Cela se produit habituellement parce que les produits d'importation de coût moins élevé étaient auparavant assujettis à un tarif douanier ou autres obstacles commerciaux avant l'entrée en vigueur de l'ACR. La création de courants d'échanges entraîne une plus grande spécialisation fondée sur les avantages comparés, l'accroissement de l'efficacité économique et les gains de bien-être des États membres. Ce genre de création de courants d'échanges profite également aux pays non membres, puisqu'en augmentant le revenu réel des membres, il augmente leur demande de produits d'importation du reste du monde.

Le détournement de courant d'échanges se produit lorsque des produits d'importation de coût moindre provenant de pays non membres sont remplacés par des produits d'importation de coût plus élevé d'une économie membre. Cela découle de l'élimination de droits douaniers au sein de l'ACR qui a pour effet d'abaisser le coût de produits importés des États membres sous le coût de produits importés de l'extérieur de l'union et encore assujettis à des tarifs douaniers. Le détournement de courants d'échanges a une incidence négative sur le bien-être parce qu'il écarte la production d'un fabricant de l'extérieur de l'union plus efficace et à coût moins élevé au profit de celle d'un fabricant moins efficace de l'union.

Les unions douanières peuvent donc entraîner la création et le détournement de courants d'échanges, provoquant sur le bien-être mondial des incidences qui varient en fonction du poids relatif de ces deux effets. Le bien-être d'économies non membres subira un recul sans équivoque si des échanges fondés sur une production efficace se

¹³ J. Viner, *The Customs Union Issue*, 1950.

¹⁴ Salvatore, *op. cit.*, p. 234.